

Vos élus vous informent sur le C.E du 26 janvier 2017

Information en vue d'une consultation sur le plan d'action nécessaire à la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'établissement pour atteindre la cible prévisionnelle, élaborée et arbitrée par l'établissement sur la base des résultats consolidés, faisant suite aux travaux préparatoires réalisés en agence :

En clair, **comment accepter la disparition progressive du métier de la Gestion des Droits, en bafouant les instances et en refusant un échange en séance** malgré nos nombreuses questions sur le sujet !

Le tout, fondé sur **une hypothétique baisse de charges très théorique**, qui n'intègre pas les nombreux dysfonctionnements de l'externalisation.

Un exemple concret en date du 26/01 : suite à des erreurs en masse d'intégration des AE dans la GED par Tessi avec un motif erroné, les conseillers doivent tout reprendre... Ce même jour, on nous annonce un retard de traitement par Tessi de...4 jours ! Il est ou le gain de temps !!!

La cible affichée par la région Nouvelle Aquitaine :

Profil agents	Effectifs régionaux à juin 2016	Effectifs cible estimés à fin 2017*	% d'évolution
agents réalisant les activités GDD uniquement	582	486	- 16,5 %
agents réalisant les activités GDD et ayant un portefeuille	135	3	- 97,8 %
autres agents participant aux activités GDD	12	0	- 100 %

Cette cible, savamment calculée à « iso DE », prévoit sur certaines agences un même nombre d'agents GDD malgré une DEFM différente : **« cela dépend de l'efficacité et de la productivité des agents »** répond la Direction !!!!

Face à tant de mépris, malgré une déclaration bien rôdée pour tenter de démontrer que tout a été bien préparé, accompagné et dans la transparence, et qu'en aucun cas, les conditions et organisations de travail sont impactées, **les élus du CE ont voté et obtenu à l'unanimité que les 3 CHSCT de la Nouvelle Aquitaine soient informés et consultés.**

Sachez enfin que votre ELD aura le dernier mot si d'aventure il y avait trop de volontaires...

Information en vue d'une consultation relative aux orientations stratégiques de l'établissement Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine :

La Direction présente sa feuille de chou 2017, pardon, sa feuille de route, longue litanie ponctuée de chiffres, d'ICT, d'orientations stratégiques...

Il s'agit d'une copie conforme des déclinaisons nationales, sans aucune considération sur la mise en œuvre opérationnelle de tous ces projets, et totalement déconnectée des préoccupations quotidiennes. Auto satisfecit de la direction sur le bilan 2016...

Du bout des lèvres, la Direction reconnaît une faiblesse sur la mise en œuvre des entretiens pré et post-formation visant à garantir la mise en œuvre opérationnelle des acquis : cela supposerait de vouloir considérer nos besoins de développement de compétences... Mieux vaut imposer des formations en lien avec les projets stratégiques que nous découvrons par hasard en ouvrant RDVA !

Vote sur les ASC : Un CE extraordinaire (demandé à l'unanimité des élus) se tiendra courant février pour avancer sur le sujet. Les grands principes ayant été votés ce jour : application du quotient familial avec 5 paliers sur les prestations du CE. A noter, le rejet par la CFTC de la prestation Enfants Handicapés et son opposition aux prestations pour les jeunes en service civique proposant à la place l'ubuesque CICE avec le risque d'un redressement URSSAF. Charité bien ordonnée... !

Vous désirez recevoir les publications du SNU Poitou-Charentes dès leur diffusion ?
Cliquez sur le lien ci-contre !